

Sec/CED/SM/13/2016/C/R

Aubervilliers, le 14 Octobre 2016

A l'attention de Mmes et MM. Les Juges

Madame,
Monsieur,

Votre rôle est primordial pour la sélection des races que vous jugez, mais il est aussi indéniable qu'en dehors de cette sélection morphologique et comportementale que vous exercez, une notion indispensable s'ajoute : le bien être animal dont « l'hypertype » est l'un des aspects.

Dans ce cadre la Société Centrale Canine vous transmet en pièce jointe le livret « **Lutte contre les hypertypes** » « **Guide des bonnes pratiques** » qui liste des éléments qui sont susceptibles de retentir sur la santé des chiens.

Vous trouverez des formulaires d'évaluation que nous vous demandons compléter en accord avec les points cités pour les races mentionnées dans le livret. Ces formulaires d'évaluation devront être envoyés à la SCC pour exploitation.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments cynophiles les meilleurs.

Le Président

Christian EYMAR-DAUPHIN



LUTTE CONTRE LES HYPERTYPES "GUIDE DES BONNES PRATIQUES" A L'ATTENTION DES JUGES ET EXPERTS OFFICIAIRES EN FRANCE



Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION : TYPE ET HYPERTYPE | 1 |
| A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LES HYPERTYPES | 2 |
| PRINCIPES DE BASE DE LA FCI POUR LES JUGES D'EXPOSITION | 4 |
| FACTEURS DE RISQUE | 8 |
| GRUPE 1 - CHIENS DE BERGER ET DE BOUVIER | 8 |
| GRUPE 2 - CHIENS DE TYPE PINSCHER ET SCHNAUZER - MOLOSSOÏDES - CHIENS DE MONTAGNE ET DE BOUVIER SUISSES ET AUTRES RACES | 9 |
| GRUPE 3 - TERRIERS | 10 |
| GRUPE 4 - TECKELS | 11 |
| GRUPE 5 - CHIENS DE TYPE SPITZ ET DE TYPE PRIMITIF | 12 |
| GRUPE 6 - CHIENS COURANTS, CHIENS DE RECHERCHE AU SANG ET RACES APPARENTÉES | 12 |
| GRUPE 7 - CHIENS D'ARRÊT | 13 |
| GRUPE 8 - CHIENS RAPORTEURS DE GIBIER - CHIENS LEVEURS DE GIBIER - CHIENS D'EAU | 13 |
| GRUPE 9 - CHIENS D'AGRÉMENT ET DE COMPAGNIE | 14 |
| GRUPE 10 - LÉVRIERS | 16 |
| L'OLIGODONTIE CHEZ LE CHIEN ADULTE | 17 |
| NOTE INFORMATIVE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'UNION DES KENNEL CLUBS NORDIQUES | 23 |

INTRODUCTION : TYPE ET HYPERTYPE

Professeur Raymond TRIQUET

Le mot "type" vient du latin typus qui signifiait "modèle, symbole". Il a plusieurs sens selon le domaine dans lequel il est employé.

Dans le cadre de la cynophilie, on peut considérer le "type", ensemble de caractères distinctifs communs à un groupe de races (type spitz, type de chien de montagne). Ce type peut correspondre à des aptitudes conduisant à une utilisation (type cursorial – de course – type pastoral, etc.).

Pierre MEGNIN a distingué le type morphologique lupoïde (qui présente les apparences du loup), braccoïde (qui présente les apparences du braque), molossoïde (qui présente les apparences du molosse – de Molossie), graioïde (qui présente les apparences du chien grec – tel que le voyait MEGNIN, c'est-à-dire du lévrier).

Le "type" est aussi l'ensemble des caractères distinctifs communs à tous les individus composant une race.

Pour DECHAMBRE, "il convient de considérer le type comme la forme schématique autour de laquelle se groupent les individus qui composent la race (Traité de zootechnie)".

Pour THERET ("la Race en cynotechnie"), le type héréditaire que possède en commun l'ensemble des individus formant une race "englobe les caractères anatomiques, physiologiques et psychiques". C'est ainsi qu'il faut comprendre le "type général" des critères de non confirmation. Dire d'un chien qu'il est "bien dans le type" signifie qu'il est représentatif de la race dont il possède les caractères distinctifs. On dit aussi qu'il est "typé" ou "bien typé".

Si une race est incluse dans un ensemble plus grand (type lupoïde, par exemple, ou type longiligne – BARON), elle possède tous les caractères de cet ensemble plus le ou les caractères pertinents qui la distinguent des autres races.

Quand on dit qu'un chien "manque de type", cela signifie qu'il n'a pas (absence) ou pas suffisamment (insuffisance) les caractères distinctifs de la race. La S.C.C. a décidé (R.O.C.F. n°78, 2^e trimestre 1992) de définir ainsi le "manque de type" : insuffisance de caractères ethniques qui fait que l'animal, dans son ensemble, ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race.

Notons que "type" a aussi été utilisé en cynophilie dans le sens de modèle, mot du zootechnicien qui ne s'emploie guère chez les amateurs de chiens de race (on dit plus fréquemment un "type lévrier" qu'un "modèle lévrier"). Dans certaines races, il existe un "type" d'exposition et un "type" de travail (modèle).

Enfin, "type" est parfois utilisé dans le sens de variété et même de division de toute typologie : le Braque Français comprend deux "types" : le "type" Gascogne (grande taille) et le "type" Pyrénées (petite taille), le "type" toulousain chez le Dogue de Bordeaux, les "types" de robe, etc.

On peut proposer deux antonymes à l'expression "Manquer de type" : le premier est "être typé" ou "bien typé" (voir plus haut). L'autre serait "être hypertypé" : se dit d'un chien dont les caractères raciaux sont développés à l'excès. L'hypertype est une dérive par l'exagération de certains traits vers des canons de beauté qui doivent beaucoup à la mode, sans rapport avec la nature profonde, l'utilisation et même le bien-être du chien (ex. nez raccourci au point de ne plus pouvoir respirer, etc.). On rend les concavilignes plus concaves, les convexilignes plus convexes et les brévilignes plus courts et plus épais, les longilignes plus minces et plus élancés.

On peut se demander si l'"hypertype" ne rejoint pas le "manque de type", même si le chien hypertypé pêche par excès plutôt que par insuffisance.

A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LES HYPERTYPES

Professeur Bernard DENIS

La société actuelle est très sensible aux animaux en général, parfois trop. Tout le monde souhaite que ces derniers soient heureux de vivre, comme l'écrit Raymond Triquet. Pourtant, les éleveurs qui produisent des chiens hypertypés, les juges qui les récompensent et les particuliers qui les acquièrent font croire, à leur corps défendant, qu'ils n'aiment pas les chiens. En effet, un chien ne peut pas être heureux s'il possède une caractéristique morphologique susceptible de nuire à sa santé et à son bien-être.

La dérive vers les hypertypes est une "maladie" de la cynophilie, même si celle-ci n'en a pas le monopole. La lutte contre les hypertypes est un travail de longue haleine et il ne faudra jamais se lasser de "répéter le message".

Il vaut mieux ne pas se faire d'illusions sur la rapidité d'obtention de résultats mais, fort heureusement, Raymond Triquet nous a donné plusieurs exemples où il a constaté une avancée. Dans son témoignage, qui méritera de rester dans les Annales et d'être régulièrement relu et médité, il livre quelques idées pour l'action.

De notre côté, nous allons rappeler ce qui a été engagé par la SCC.

L'élément fondateur a été de décider, vers 1990 (la date exacte gagnera à être retrouvée) que l'hypertype devait être considéré comme un manque de type. Or, le manque de type figure dans toutes les listes de points de non confirmation...

La communication n'a jamais manqué, par le canal notamment des comptes rendus de la commission zootechnique où furent évoqués des sujets importants : notamment, le rôle néfaste de la rédaction de certains standards, démontré à plusieurs reprises, et l'incitation faite aux clubs d'entreprendre une lecture critique de leur(s) propre(s) standard(s), si possible avec l'aide d'un vétérinaire connaissant bien la race.

La convention européenne de protection des animaux de compagnie, dès sa sortie en 1995, puis lors de son intégration à la législation française en 2004, a été largement diffusée par la SCC.

Une action de sensibilisation ne cesse d'être répétée à l'égard des juges en activité et des futurs juges, lors des sessions de formation initiale et continue. Aucun juge en France ne peut être resté à l'écart du message.

Un chapitre tout entier consacré aux hypertypes a été intégré à l'ouvrage récemment paru "Le chien. Morphologie, esthétique, jugement".

Les jugements au Concours général agricole sont une pièce importante de l'ensemble. La présence dans le jury d'un vétérinaire, zootechnicien ou praticien, vise explicitement à repérer des évolutions discutables dans la sélection de telle ou telle race. Le fait que soient rarement présentés aujourd'hui des animaux franchement hypertypés traduit une certaine évolution positive.

Les Sociétés canines suédoise et néerlandaise ont édité à l'intention des juges des listes de défauts par race auxquels il est conseillé de prêter particulièrement attention.

Ces listes ont été soumises aux clubs français afin de les adapter aux problèmes tels qu'ils les constatent. Elles seront indicatives mais, concernant la plupart du temps des races tendant à être hypertypées par elles-mêmes, il ne faudra pas qu'elles fassent oublier que les risques de dérives concernent toutes les races.

Au total, en dehors de mesures coercitives difficilement applicables, il semble qu'en France la sensibilisation à la question des hypertypes soit bien réelle. Sauf exception, plus personne ne conteste l'importance du dossier mais son interférence avec certaines habitudes de la cynophilie implique d'être patient pour enregistrer des résultats conséquents.

Le bon chemin est toutefois pris.



PRINCIPES DE BASE DE LA FCI POUR LES JUGES D'EXPOSITION

Chiens aptes à remplir leur fonction d'origine

INTRODUCTION

Cette déclaration concerne les juges d'exposition de la Fédération Cynologique Internationale (FCI) et d'autres juges d'exposition qui officient lors des expositions et activités organisées par les membres de la FCI.

La tâche d'un juge d'exposition est d'aider à préserver les caractéristiques internes et externes de chaque race, dans le cadre du standard de race approuvé. En d'autres termes, la tâche principale du juge est de juger et d'évaluer les chiens en accord avec le standard de race, et de les considérer comme de potentiels géniteurs des générations futures.

Cela ne doit jamais se faire au détriment du bien-être des chiens. Les chiens doivent toujours être aptes à remplir la fonction à laquelle ils étaient destinés à l'origine, et pour laquelle ils ont été développés et sélectionnés.

Il est, en conséquence, de la responsabilité du juge de connaître le standard de race, ainsi que les problèmes de santé et de comportement qui peuvent apparaître dans chaque race. Un juge doit prêter une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des races qui présentent une tendance à l'hypertype, qui peut s'insinuer dans une race et avoir un effet négatif sur la santé des individus.

De plus, afin de contribuer à la préservation et au développement des races, il est demandé aux juges de prendre en compte, de la meilleure façon possible, les aspects de santé et bien-être de la race et d'exprimer cela clairement dans le rapport écrit au sujet du chien.

Les chiens doivent être aptes à remplir leur fonction d'origine tout le temps.

Lors des jugements en exposition, toute déviation grave concernant le comportement spécifique d'une race n'a pas lieu d'être tolérée et doit conduire à la disqualification du (des) chien(s).

Le juge doit être conscient du fait qu'un chien de race avec des caractères raciaux hypertypés, qui peuvent entraîner des problèmes de santé, comportement ou mouvement, doit être exclu de la sélection, et ne pourra jamais obtenir le qualificatif « excellent ».

Quand un juge remarque des problèmes dans la race qu'il juge, il peut demander un formulaire où il dressera une brève liste de problèmes spécifiques à la race constatés lors du jugement. La liste sera utilisée par l'organisation canine nationale où le chien est enregistré, afin d'adapter la sélection et d'améliorer la santé de la race concernée.

POINTS AUXQUELS IL CONVIENT DE PRÊTER ATTENTION

Il est d'importance capitale que chaque juge continue à juger de manière aussi positive que par le passé, et sélectionne des vainqueurs d'un type et d'une qualité générale corrects, des chiens qui représentent le type idéal de la race, en accord avec le standard de la FCI adopté pour la race respective.

Le commentaire doit toujours être rédigé sous une forme positive, mais il est important d'être précis et ouvert en ce qui concerne les questions majeures de santé et de bien-être, si elles ont affecté l'évaluation et/ou le classement du chien.

Comme avant, le juge doit évaluer ce qu'il voit quand il qualifie et classe le chien, les dérives vers l'hypertype doivent être jugées selon leur degré d'imperfection, et les défauts ne seront aucunement liés à une récompense quelconque.

Les hypertypes dans la conformation et les défauts qui ont un effet sur la santé du chien sont plus sérieux que les problèmes cosmétiques.

Il est demandé aux juges de tenir compte des aspects de santé dans une mesure plus importante qu'auparavant, particulièrement quand ils attribuent des CAC et/ou CACIB.

Ces instructions communes concernant la santé et le comportement doivent être appliquées constamment, même si une race n'est que faiblement représentée en expositions, dans le pays où le juge officie.

Nous avons besoin de juges qui évaluent et jugent les chiens d'une manière similaire, sans tenir compte du nombre d'engagements dans une race aux expositions.

Ce n'est qu'à ce moment seulement que nous atteindrons une politique de sélection bonne et saine.

La liste de points communs à soigner ne doit pas être vue comme une liste de défauts entraînant l'exclusion dans les races dont les standards contiennent déjà des points d'exclusion !

Les défauts fréquents, sans liens avec les problèmes de santé et d'hypertype de la race concernée, ne figurent pas dans la liste, mais doivent également être pris en compte lors du jugement.

EXIGENCES UNIFORMES POUR TOUS LES CHIENS

Il est demandé aux juges de prêter attention aux problèmes suivants dans TOUTES les races.

Il est préférable d'attribuer un « bon » aux chiens avec ces problèmes, et ils ne peuvent jamais obtenir plus qu'un « très bon ».

Ainsi, ils ne pourront jamais obtenir un CAC et/ou un CACIB.

DISHARMONIE ET CONSTRUCTION

En repos comme en mouvement, le chien doit être équilibré.

Tous les chiens doivent être aptes à se déplacer sans difficulté et chaque chien doit démontrer cela de manière suffisante lors du jugement.

RESPIRATION

Tous les chiens doivent être aptes à respirer normalement, en repos comme en mouvement.

Une attention particulière doit par conséquent être prêtée aux dérives vers l'hypertypage qui peuvent empêcher une respiration saine, tels que :

- respiration très bruyante et/ou détresse respiratoire audible ;
- narines très petites et pincées ou narines couvertes de peau.

DENTURE

Les dents du chien doivent être développées en accord avec le standard.

Une attention particulière doit être portée aux chiens hypertypés au niveau de la mâchoire ou de la denture, comme :

- mâchoires inférieures trop étroites ;
- canines inversées qui montent vers le palais ;
- dents extrêmement petites ;
- mâchoires qui ne ferment pas.

YEUX

Tous les chiens doivent avoir des yeux brillants et secs, sans aucun signe d'inconfort.

Il est nécessaire de prêter une attention particulière aux chiens ayant des caractéristiques extrêmes qui peuvent causer des irritations oculaires, comme :

- yeux exorbités ;
- bords des paupières trop lâches ou paupières tombantes ;
- inflammation visible et/ou yeux larmoyants ;
- yeux excessivement petits ou très enfoncés.

PEAU EXCESSIVEMENT LÂCHE

Tous les chiens doivent avoir une peau saine, sans aucun signe d'inconfort.

Une attention particulière doit être portée aux chiens ayant des exagérations qui peuvent causer l'irritation de la peau, comme :

- excès de plis cutanés ou peau lâche, de manière à ce que le nez et/ou les yeux soit (soient) couvert(s) de peau ;
- excès de peau lâche sur le corps, les membres et la tête.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

OBÉSITÉ / SURPOIDS

Dernièrement, on constate une augmentation du nombre de chiens en surpoids. Dans le ring d'exposition, il y a des chiens qui ne peuvent pas se déplacer, ni respirer, en raison du surpoids.

Un mauvais régime alimentaire est souvent le problème, mais aussi le manque d'exercice physique ou des problèmes de santé.

Quand le juge n'arrive plus à sentir les côtes du chien, quand les reins ne sont plus marqués, et que les chiens ne sont plus aptes à se déplacer et/ou respirer correctement, ces chiens ne doivent jamais recevoir le qualificatif « excellent ».

CARACTÈRE ET COMPORTEMENT

Tous les chiens doivent avoir un bon caractère dans le ring, et également approprié à la vie dans la société actuelle.

Le comportement spécifique à la race respective doit être permis, mais une timidité excessive, une réticence ou un caractère agressif ne sont pas désirables.

Un comportement agressif ou peureux lors du jugement ne sera en aucun cas toléré et donnera lieu à la disqualification du (des) sujet(s) concerné(s).

ROBE ABONDANTE ET TOILETTAGE

La robe ne doit pas être abondante au point d'empêcher le déplacement et/ou la vue.

PRÉSENTATION DU CHIEN

Il est de plus en plus fréquent que des races, en repos comme en mouvement, soient présentées sur le ring avec une laisse tendue et serrée au cou. Cela ne contribue pas au bien-être du chien et, de plus, cela empêche le mouvement correct et rend impossible le mouvement naturel et caractéristique de la race.

Un chien doit être présenté avec une laisse détendue, de manière naturelle, avec un mouvement correct, spécifique à sa race. Il est interdit de tirer le chien par le cou et/ou la queue.

Il est interdit de préparer le chien avec toute substance qui va altérer la structure, la couleur ou la forme de la robe, de la peau ou du nez. Il est permis seulement d'épiler, tondre, peigner ou brosser le chien.

Un exposant qui n'observe pas les règles usuelles pour la présentation du chien doit quitter le ring. Bien que cela n'affecte pas directement la santé ou le comportement du chien, le juge a la possibilité de ne pas juger le chien ou de lui attribuer une qualification inférieure.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

INVENTAIRE

Il est d'importance capitale que chaque juge soit conscient qu'il/elle contribue au développement de la sélection et la santé de la race. Les juges forment souvent la base (positive ou négative) du développement d'une race.

En conséquence, nous demandons aux juges de remplir un document uniforme après le jugement d'une race dans laquelle ils remarquent des problèmes de santé et/ou de comportement.

Les résultats peuvent ensuite être transmis aux clubs de race, afin ils soient en mesure de prendre en considération l'évolution de la race.

Ce document sera disponible aux expositions nationales et internationales.

Les clubs de race sont également incités à l'utiliser, parce que la plupart des chiens de leur race sont susceptibles d'être présentés à leurs expositions spéciales de race.

La version anglaise est la version authentique.

Ce règlement a été approuvé par le Comité Général de la FCI à la réunion d'Helsinki, en octobre 2013.

FACTEURS DE RISQUE

La liste qui suit attire l'attention, pour un certain nombre de races, sur des éléments qui sont susceptibles de retentir sur la santé des chiens et auxquels le juge doit porter particulièrement attention.

Elle a été élaborée à partir de listes du même type émanant des Sociétés canines suédoise et néerlandaise, qui ont été soumises à l'appréciation des clubs français.

L'objectif était de faire ressortir les problèmes qui se posent en France car ils ne sont pas nécessairement en totalité les mêmes qu'en Suède et aux Pays-Bas.

Une nouvelle rédaction a été effectuée en tenant largement compte du texte envoyé par les clubs, avec de rares ajouts.

Bien entendu, la question des hypertypes ou des défauts de construction peut concerner toutes les races de chiens à un moment ou à un autre et il convient d'être vigilant.

En aucun cas cette liste ne doit être considérée comme répertoriant les "races à problème" et sous-entendant du même coup que les autres ne le sont pas.

De même, le nombre d'éléments qui sont mentionnés dans la liste ne saurait être un indicateur de l'ampleur des problèmes dans la race mais plutôt de la finesse avec laquelle les clubs ont élaboré le document.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

GRUPE 1 - CHIENS DE BERGER ET DE BOUVIER

Berger Allemand

- Surangulation des articulations du genou et du jarret, qui cause un mouvement des postérieurs instable, serré et manquant de fermeté.
- Jarret de vache.
- Hypertype général accusé.
- Excès de taille.

Collie

- Mâchoire inférieure étroite avec risques de canines inversées et de blessure du palais.
- Yeux excessivement petits et très enfoncés.
- Anxiété et timidité excessive.

Welsh Corgi Cardigan

- Exagération de la longueur du corps et membres excessivement courts.
- Ne pas exagérer ce que demande le standard, à savoir "avant-bras légèrement cintrés" et "pieds antérieurs légèrement tournés en dehors" car retentissement sur le mouvement. Il en est de même des carpes déviés vers l'avant.
- Construction incorrecte de l'arrière-main.

Welsh Corgi Pembroke

- Membres excessivement courts.
- Construction incorrecte du devant, responsable d'une altération des mouvements.
- Angulation incorrecte de l'arrière-main, causant une impulsion insuffisante.

GRUPE 2 - CHIENS DE TYPE PINSCHER ET SCHNAUZER - MOLOSSOÏDES ET CHIENS DE MONTAGNE ET DE BOUVIER SUISSES ET AUTRES RACES

Boxer

- Difficultés respiratoires, liées à non respect du standard (museau trop court) ou, rarement, à des narines pincées.
- Incisives insuffisamment développées.

Bulldog

- Obésité.
- Problèmes oculaires (paupières enroulées, oeil trop ouvert).
- Problèmes de peau.
- Queue trop serrée ou incarnée.
- Tous les problèmes respiratoires.
- Boïterie.

Bullmastiff

- Attention à la longueur idéale du chanfrein, respectant les indications du standard (1/3 - 2/3).

- Ne pas mettre en avant les nez trop courts (1/4 - 3/4) ni les mâchoires excessivement larges à cause des risques respiratoires.
- Rides en excès pouvant causer des problèmes oculaires.
- Construction incorrecte de l'arrière-main, retentissant sur la qualité des mouvements.

Dogue Allemand

- Excès de peau (tête, encolure, poitrail) et signes pouvant être associés :
 - babines trop importantes et flottantes, commissure des lèvres trop apparente,
 - paupières tombantes, ectropion, entropion.
- Faiblesse dans l'arrière-main, causant des mouvements incorrects.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

Dogue de Bordeaux

- Risque respiratoire si longueur du museau inférieure au quart de la longueur de la tête et narines pincées.
- Plis de peau très importants sur la tête.
- Bourrelet boursouflé en arrière de la truffe.
- Incisives minuscules.
- Problèmes oculaires : entropion et, rarement, ectropion.
- Défauts de construction qui induisent des problèmes de mouvements.

Mastiff

- Lourdeur excessive, gênant la fonctionnalité du chien.
- Construction incorrecte de l'arrière-main, retentissant sur la qualité des mouvements.
- Attention à solidité des jarrets et qualité des aplombs.

Mâtin napolitain

- Excès de peau, lâche et formant de nombreux plis, qui génère une inflammation cutanée (dermite des plis de peau) et des problèmes oculaires (ectropion, entropion).



- Construction osseuse incorrecte des membres, responsable de mouvements anormaux.

(Attention, en voulant prévenir ces excès, à ne pas induire une sélection vers un manque de type).

Saint-Bernard

(Aux Pays-Bas et en Suède, on signale des problèmes liés à une dérive vers l'hypertypé: excès de poids, tête volumineuse, excès de peau, raccourcissement des membres etc. ... Ces problèmes n'existent pas en France, les juges ayant reçu des instructions précises pour enrayer toute amorce de dérive en ce sens).

Shar Pei

- Quantité excessive de peau lâche et ridée, avec risques oculaires, auriculaires, et cutanés (dermites).
- Narines trop petites, avec risques respiratoires.
- Babines inférieures trop épaisses et roulées à l'intérieur de la cavité buccale, perturbant la fonction des mâchoires.
- Surangulation des membres postérieurs (jarrets droits), favorisant notamment la luxation patellaire.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite, sans accord écrit de la SCC

GROUPE 3 - TERRIERS

American Staffordshire Terrier

- Déséquilibre entre la taille et le poids.
- Membres trop courts ou trop longs.
- Tête trop massive par rapport au reste du corps.
- Pieds écrasés.

Bull Terrier, Bull Terrier Miniature

- Mâchoire inférieure étroite avec des canines inversées.
- Irritation de la peau et pelage clairsemé.
- Pieds trop courts.
- Pieds de forme irrégulière, pas suffisamment serrés, parfois déformés.
- Caractère instable.

Cairn Terrier

- Manque d'incisives.
- Luxation des rotules.

Dandie Dinmont Terrier

- Yeux trop globuleux et larmoyants.
- Agressivité (totalement atypique pour cette race).

Terrier Jack Russell

- Membres antérieurs courbés.
- Angulation modérée dans l'avant et l'arrière-main.
- Mouvements incorrects ou irréguliers.
- Surdité.

Teckel

- Sternum trop court.
- Mâchoire inférieure trop petite et étroite.

Norwich Terrier

- Difficultés respiratoires.
- (Aux Pays-Bas et en Suède, on signale un corps extrêmement court, ce qui affecte négativement le mouvement, et une tendance à un profil concave de la tête. Ces défauts n'existent pas en France)

Terrier Ecosais

- Affections dermatologiques.
- Mauvaise occlusion des mâchoires.
- Dos ensellé.

Skye Terrier

- Agressivité.
- Membres antérieurs en lyre.
- Jarrets "de vache".

Staffordshire Bull Terrier

- Canines inversées, pouvant blesser le palais.

Terrier Irlandais à Poil Doux

- Ossature trop légère, manque de "substance".

West Highland White Terrier

- Affections dermatologiques.
- Texture du poil.
- Manque d'ossature.

Yorkshire Terrier

- Problèmes respiratoires causés par une étroitesse de la trachée.
- Miniaturisation" excessive.

GROUPE 4 - TECKELS

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

- Manque d'angulation des membres postérieurs (jarrets droits), ce qui perturbe le mouvement.
- Comportement agressif, chien peureux.

GRUPE 5 - CHIENS DE TYPE SPITZ ET DE TYPE PRIMITIF

Chow Chow

- Ronflement et respiration difficile, souvent avec bouche constamment ouverte.
- Quantité de peau excessive, qui tend à "enfoncer" les yeux.
- Angulation incorrecte du grasset et du jarret, qui altère la qualité du mouvement.

Spitz Allemand

- Miniaturisation excessive chez les nains.
- Fermeture incomplète des fontanelles.
- Non respect de : denture complète avec des articulés en ciseau et pas de défauts d'implantation.
- Ossature insuffisante et chiens manquant de compacité.



La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

GRUPE 6 - CHIENS COURANTS, CHIENS DE RECHERCHE AU SANG ET RACES APPARENTÉES

Basset Artésien Normand

- Cage thoracique déformée (absence d'appendice xyphoïde, côtes retournées).
- Membres antérieurs excessivement tors.
- Mauvaise angulation des membres postérieurs, entraînant une démarche sautillante.

Chien d'Artois

(Rien à signaler).

Chien de Saint Hubert

- Excès de peau et de plis cutanés.
 - Paupières tombantes, ectropion.
- (Selon le Club, ces problèmes se sont raréfiés en France grâce à la sélection).

Basset Hound

- Excès de peau, paupières ouvertes et lâches.
- Plis de peau abondants, avec risques de dermite.
- Oreilles d'une longueur excessive.
- Membres trop courts et/ou mal construits, ce qui peut altérer la qualité des mouvements.

GRUPE 7 - CHIENS D'ARRÊT

Spinone, Braque italien

(Rien à signaler en France. Excès de peau lâche et paupières tombantes mentionnés en d'autres pays).



La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

GROUPE 8 - CHIENS RAPPORTEURS DE GIBIER - CHIENS LEVEURS DE GIBIER - CHIENS D'EAU

Barbet

(Le club a signalé des problèmes de conformité au standard, mais qui ne constituent pas de facteurs de risque).

Clumber Spaniel

- Excès de poids.
- Tête trop lourde avec abondance de peau lâche et paupières tombantes (pouvant causer des problèmes oculaires).

Cocker Américain

- Orbites sans profondeur dans un crâne extrêmement court et arrondi.
- Paupières lâches (risques de problèmes oculaires).
- Museau trop court, pouvant affecter la qualité de la denture.
- Thorax court, mal développé.
- Robe d'un volume excessif et avec une texture incorrecte.
- Peau épaisse, spécialement au niveau des oreilles.

Cocker Spaniel Anglais

- Excès de peau.
- Paupières tombantes (risque d'ectropion).
- Poil laineux et abondant (on recherche un poil soyeux).
- Risque d'otite chez chiens à peau épaisse (spécialement au niveau des oreilles) et abondant poil laineux.
- Angulations trop marquées.

English Springer Spaniel

- Excès de taille et/ou de poids.
- Chien trop grand – trop gros – trop lourd à la morphologie courte en montant.
- Peau excessivement lâche et épaisse, avec poil laineux et/ou très abondant (risques d'ectropion, entropion et problèmes d'oreilles).

Retriever du Labrador

- Tête et corps à tendance molossoïde, avec manque d'aisance dans les allures.
- Surangulation arrière, qui donne un grasset bien rond en statique mais gêne le mouvement.
- Problème caractériel : le Labrador doit rester vif et amical.

Lagotto Romagnolo

(Le club a signalé une texture incorrecte de la fourrure, qui ne constitue toutefois pas un facteur de risque. Aux Pays-Bas, des problèmes de caractère se rencontrent).

Retriever de la Nouvelle Ecosse

- Chiens très excitables.
- Risques de réduction de la taille (Instabilité, indécision et anxiété, ainsi que dents très petites, sont signalés aux Pays-Bas et en Suède mais n'existent pas dans le cheptel français).

Sussex Spaniel

- (Rien à signaler en France. Peau trop épaisse ou trop lâche et problèmes oculaires mentionnés en d'autre pays).

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

GROUPE 9 - CHIENS D'AGRÉMENT ET DE COMPAGNIE

Terrier de Boston

- Problèmes respiratoires liés à profil céphalique ultra-concave (syndrome dit "brachycéphale) et/ou narines pincées.
- Museau trop court et plat et tête lourde et grossière.
- Corps trop court, dos de carpe, queue trop courte.

Bouledogue Français

- Problèmes respiratoires liés à profil ultra-concave (syndrome dit "brachycéphale") et/ou narines pincées.
- Chanfrein trop court et/ou présence d'une ride nasale.
- Excès de poids, qui favorise les problèmes articulaires.
- Cage thoracique insuffisamment développée.
- Déviation ou torsion de la mâchoire, parfois avec des dents embryonnaires.
- Queue vestigiale ou incarnée.

Caniche (toutes variétés)

- Crâne trop étroit.
- Maxillaire inférieur insuffisamment développé, ce qui favorise des problèmes de denture, notamment une mauvaise implantation des canines.
- Yeux petits et enfoncés dans les orbites.

Carlin

- Problèmes respiratoires liés à face plate (syndrome dit "brachycéphale") et/ou narines pincées.
- Chanfrein trop court et/ou excès de peau formant une ride nasale, source d'infections cutanées et de problèmes oculaires.
- Cage thoracique courte et large.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

Cavalier King Charles Spaniel

- Problèmes respiratoires avec ronflement.
- Plis de peau avec des signes d'irritation, paupières tombantes.
- Yeux tendant à être exorbités, avec risques de traumatismes oculaires.

Chien Chinois à Crête

- A l'étranger (spécialement en Angleterre et aux USA), il est attaché trop d'importance à l'alopécie, ce qui oriente les éleveurs vers l'épilation ou le rasage et peut causer des problèmes cutanés. Cette pratique est inadmissible au plan éthique.

Chihuahua

- Fermeture insuffisante de la fontanelle.
- Développement insuffisant du museau, pouvant causer des problèmes de denture et de manque de dents.
- Mauvaise construction des membres postérieurs favorisant la luxation de la rotule.
- Excès de miniaturisation.

Epagneul Japonais

- Problèmes respiratoires causés par des narines pincées, mais aussi une cage thoracique trop courte.
- Réduction trop importante du volume du crâne, qui contribue aux problèmes respiratoires.
- Persistance de la fontanelle.

Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon

- Problèmes respiratoires liés à face plate (syndrome dit "brachycéphale) et/ou narines pincées.
- Lésions oculaires, liées elles aussi à raccourcissement excessif du chanfrein.

- Manque d'angulation arrière, pouvant favoriser luxation de la rotule.

(Remarque : les problèmes respiratoires et oculaires ont vu leur fréquence se réduire, au moins en France car il y a de moins en moins d'yeux exorbités et les nez sont un peu plus longs).

King Charles Spaniel

- Mauvaise construction générale, avec développement insuffisant de la cage thoracique, membres antérieurs tors, tendance à la panardise.
- Yeux trop grands.

Pékinois

- Problèmes respiratoires liés à face plate (syndrome dit "brachycéphale") et/ou narines pincées.
- Rides nasales trop développées pouvant causer des infections cutanées et des problèmes oculaires.
- Yeux apparaissant trop volumineux (risques de blessures et d'exophtalmie).
- Cage thoracique insuffisamment développée, causant de graves défauts d'aplombs aux membres antérieurs.
- Persistance de la fontanelle.
- Fourrure trop abondante et laineuse, pouvant causer des problèmes cutanés.

Shih Tzu

- Déviation ou torsion des mâchoires. (Aux Pays-Bas et en Suède, on met en avant des risques respiratoires (tête petite, museau court, narines pincées), de l'exophtalmie et une mauvaise denture mais, en France, les problèmes n'existent quasiment plus, grâce à une politique de sélection rigoureuse menée par le club et les éleveurs).



GROUPE 10 - LÉVRIERS

Barzoï

- Malposition d'une ou deux canines, pouvant occasionner des blessures.

Lévrier Irlandais

- Denture incorrecte causée par un maxillaire inférieur étroit, avec des canines inversées qui montent vers le palais.

Petit Lévrier Italien

(Rien à signaler en France. Un excès de miniaturisation est mentionné aux Pays-Bas).

- Surangulations aux membres postérieurs.
- Menton effacé, avec risques de manques de dents ou mauvaises implantations.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

L'OLIGODONTIE CHEZ LE CHIEN ADULTE : Variabilité de la formule dentaire et intérêts pour la sélection

Marie HASCOËT et Claude GUINTARD

Pour en savoir plus, voir :

- Marie Hascoët, "L'oligodontie chez le chien adulte : variabilité de la formule dentaire et intérêts pour la sélection", Thèse de Doctorat vétérinaire, Nantes : ONIRIS ECOLE NATIONALE VETERINAIRE AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION NANTES-ATLANTIQUE, 2015, 194 p., Cote : N-2015-121, http://kentika.oniris-nantes.fr/GEIDFile/na_15_121.pdf?Archive=194452491263&File=na_15_121_pdf

- Claude Guintard, La denture du chien adulte : variabilité de la formule dentaire et intérêt pour la sélection. Que penser de l'absence de la PM1 et/ou de la M3 comme critère entraînant l'exclusion dans les standards ? Société Centrale Canine, à paraître.

- Raymond Triquet, Dictionnaire encyclopédique des termes canins, Editions Maradi, 2^{ème} édition revue et augmentée, L'Isle en Dodon, 1999, 672 p.

- Raymond Triquet, La saga du Dogue de Bordeaux, Edition BBpress, Eindhoven, 2013, 424 p.

Remerciements : les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes, qui, à un moment ou à un autre de cette étude leur ont apporté leur aide, et tout spécialement, ils tiennent à remercier très chaleureusement Raymond Triquet pour sa relecture minutieuse et bienveillante de ce texte, ce qui a permis d'améliorer grandement le manuscrit. Nous le remercions également pour son aide lors de la réalisation pratique de ce travail, et notamment afin de nous avoir introduits dans le "petit monde" du Dogue de Bordeaux. Madame Sylviane Tompousky (Présidente du Club de race - SADB) est également remerciée pour nous avoir gentiment accueillis lors de la Nationale d'élevage aux Andelys en août 2015. Manuel Comte (préparateur d'anatomie à l'école nationale vétérinaire de Nantes) a contribué largement à la réalisation de la collection de référence, qu'il soit également remercié. Enfin, les responsables de la SCC qui soutiennent ce travail en permettant sa diffusion sont remerciés pour leur aide précieuse; sans oublier Dorothee Fabre (SCC) qui a, comme d'habitude, veillé à la mise en forme sans faille du document, qu'elle soit saluée comme il se doit !

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

L'OLIGODONTIE CHEZ LE CHIEN ADULTE :

Variabilité de la formule dentaire et intérêts pour la sélection

Marie HASCOËT¹ et Claude GUINTARD²

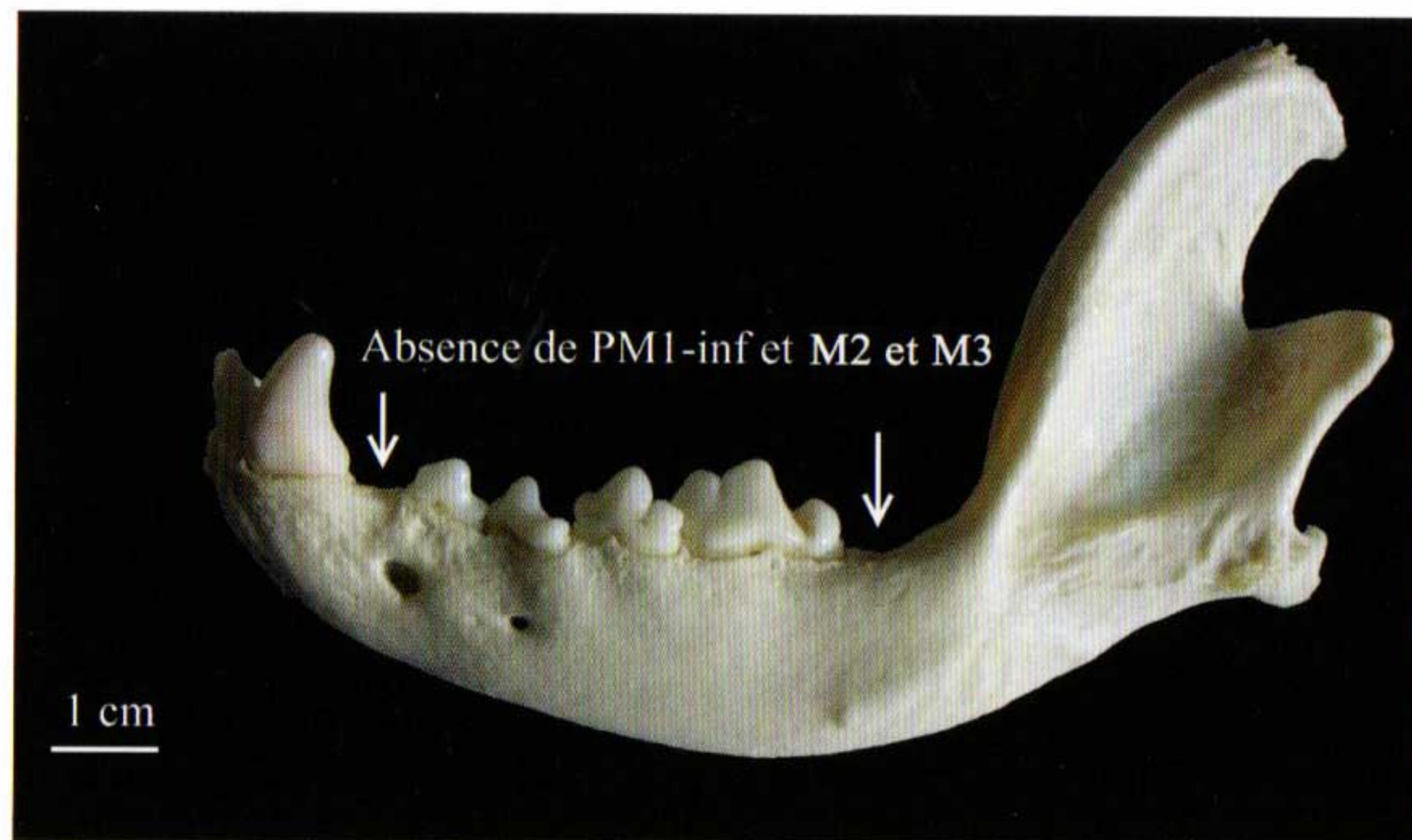


Photo 1 : ©Marie Hascoët, Oligodontie chez un Bouledogue Français mâle de 2 ans

L'oligodontie désigne un nombre de dents définitives inférieur à la normale, c'est-à-dire moins de 42 dents chez un chien adulte, en raison d'une absence de développement d'un ou plusieurs bourgeons dentaires (ex. : photo 1). Ces anomalies sont fréquentes dans l'espèce canine et semblent avoir une prédisposition raciale et une composante génétique en lien avec la sélection.

Particularités de la denture du chien

A partir de ses 6 ou 7 mois, le chien a normalement développé sa dentition définitive composée de 42 dents. La formule dentaire décrit la répartition des dents sur les arcades dentaires (cf. figure 1). Les dents du Chien sont spécialisées et adaptées à un régime à base de proies, ils ont des canines très développées et des dents carnassières qui sont caractéristiques des Carnivores. Les dents ont de multiples rôles dans l'alimentation pour la préhension, le découpage et la mastication mais servent aussi pour l'attaque ou la défense.

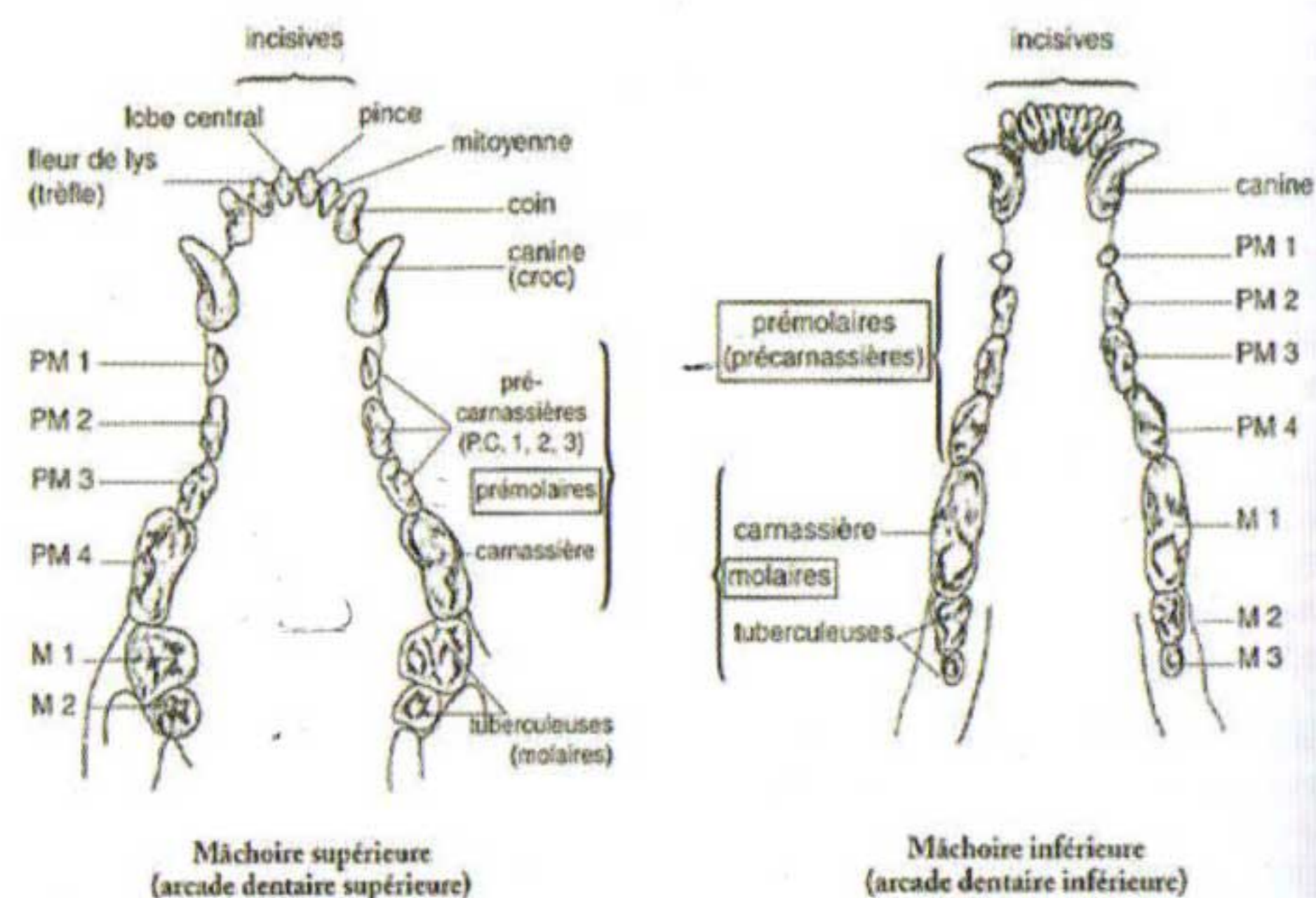


Figure 1 La denture du Chien adulte (D'après Triquet R., Dictionnaire encyclopédique des termes canins, 1999)

¹ 10 impasse des filets bleus, 29100 DOUARNENEZ marie.hascoet@hotmail.fr

² Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes - ONIRIS, route de Gachet, CS 40706, 44307 NANTES Cedex 03 claud.guintard@oniris-nantes.fr

Importance de la denture dans les standards et problématique

L'absence des premières dents prémolaires (PM1) et des dernières dents molaires de l'arcade inférieure (M3) a été soulevée lors des réunions des Commissions Scientifiques et des Standards de la FCI, à Buenos Aires (2013) et Amsterdam (2014).

Beaucoup de standards de la F.C.I. ne pénalisent pas l'absence d'une ou plusieurs PM1 et des dernières molaires M3.

Il reste cependant de nombreuses races pour lesquelles une formule dentaire complète est exigée sans aucune exception admise.

Il n'existait pas de règle concernant la conduite à tenir face à un manque de dents au cours des jugements canins ou des confirmations, même si en confirmation, la Société Centrale Canine (SCC) a depuis de longues années préconisé la plus grande prudence en ce domaine. L'attitude à tenir lors d'un jugement reposait donc avant tout sur le respect du standard et surtout sur la sévérité et l'appréciation des juges.

Afin de clarifier la situation et d'éviter toute confusion, un nouveau modèle de standard qui ne pénalise plus l'absence de ces deux dents, quelle que soit la race, a été validé en novembre 2015 à Thuin.

Les effets de la sélection sur la variabilité de la formule dentaire

Plusieurs échantillons de chiens de différentes races appartenant aux dix groupes de la F.C.I. ont été examinés courant 2014 et 2015 : des chiens qualifiés de « tout venants » (295 chiens), d'origine souvent inconnue et ayant transité par les cliniques de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, des chiens de races pures (365 chiens), inscrits au L.O.F., présentés à une séance de confirmation et au Concours Général Agricole (C.G.A.) et des Dogues de Bordeaux (83 chiens) présentés à la Nationale d'Élevage en Normandie en 2015.

Les résultats obtenus sont résumés dans la figure 2.

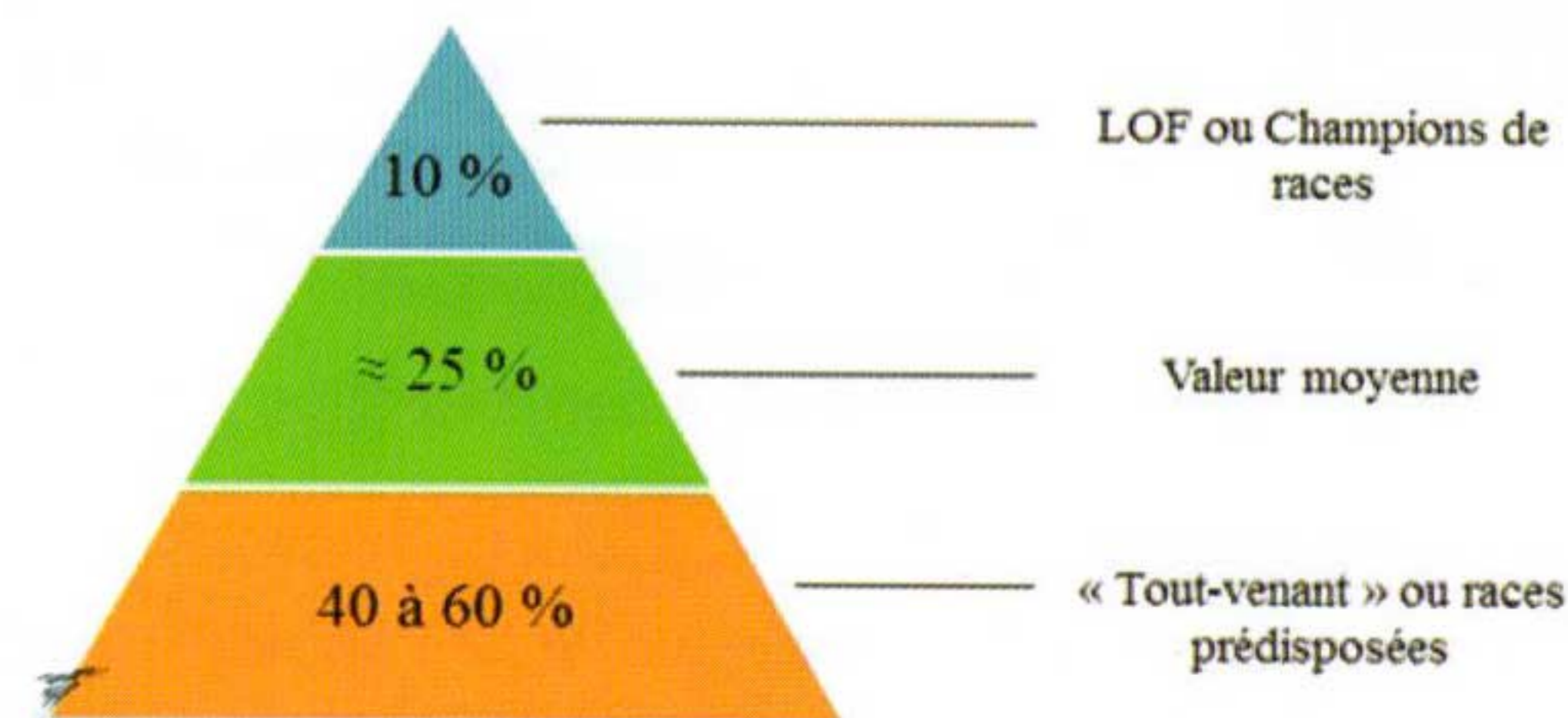


Figure 2 Fréquence d'oligodontie selon l'origine des chiens étudiés

Moins d'anomalies chez les chiens sélectionnés

Les chiens de races pures et les champions de races du C.G.A. sont moins touchés avec environ 10 % des chiens atteints que les chiens « tout venants » avec 38 % des chiens atteints.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

La sélection semble donc fortement diminuer ces anomalies dentaires numériques, sans toutefois faire disparaître totalement ce phénomène. Les Dogues de Bordeaux ont une fréquence d'oligodontie bien supérieure aux autres populations étudiées avec 59 % des chiens atteints, il s'agirait donc d'une race prédisposée, en lien avec la disparition constatée de la PM4 inférieure, très fréquente dans cette population.

▪ Lien avec les exigences des standards

Les chiens des groupes III (Terriers) et IX (Chiens d'agrément et de compagnie) sont ceux chez qui l'on retrouve le plus fréquemment des anomalies de la formule dentaire, qu'ils soient de races pures ou non.

Dans ces groupes on retrouve des standards peu précis sur la formule dentaire ou peu pénalisants vis-à-vis de celle-ci (on retrouve notamment de nombreux standards britanniques qui n'abordent pas les dents).

Ces résultats montrent qu'une sélection des chiens qui ne tient pas compte de la formule dentaire engendre une forte proportion d'agénésies.

A l'inverse, une sélection ciblée sur une formule dentaire complète diminue fortement la fréquence des anomalies, comme c'est le cas dans les groupes I et VII.

▪ Lien avec les morphotypes

Les chiens de petite taille ont plus fréquemment des dents absentes. En effet, dans les groupes III et IX on retrouve des chiens de petite taille à la face raccourcie.

- » Encombrement dentaire
- » Réduction des rangées pré-molaires et molaires
- » Modification des rapports d'occlusion.

La réduction des os de la face n'est pas proportionnelle à la réduction de la taille des dents, ce qui pourrait expliquer une fréquence de dents absentes plus importante, par manque de place (cf. figure 3).

Cependant, le lien entre les morphologies faciales raccourcies (races brachycéphales) et l'absence de dent n'est pas à ce jour clairement établi ; de même on retrouve un certain nombre de races dolichocéphales qui présentent

Figure 3 Conséquences du raccourcissement facial sur la denture

des cas d'agénésies dentaires.

▪ Disparition « naturelle » et transmission par « non-sélection »

Les dents les plus fréquemment absentes, toutes populations confondues, sont les **premières prémolaires (PM1)** et la **dernière molaire de l'arcade inférieure (M3)**. Il est intéressant de noter que l'absence de ces deux dents, qui font souvent défaut quelle que soit la population d'étude, est de plus en plus souvent tolérée dans les standards des races. Elles auraient donc « naturellement » tendance à disparaître si la sélection ne les en empêchait pas.

Les anomalies prémolaires sont plus courantes chez les chiens de races pures (cf. figure 4). Ces anomalies seraient donc sélectionnées et transmises.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

La faible proportion d'anomalies molaires chez ces mêmes chiens n'est pas significative étant donné la difficulté d'observation des M3 en exposition.

Fréquence d'individus touchés en fonction des groupes de dents (% des chiens atteints d'oligodontie)

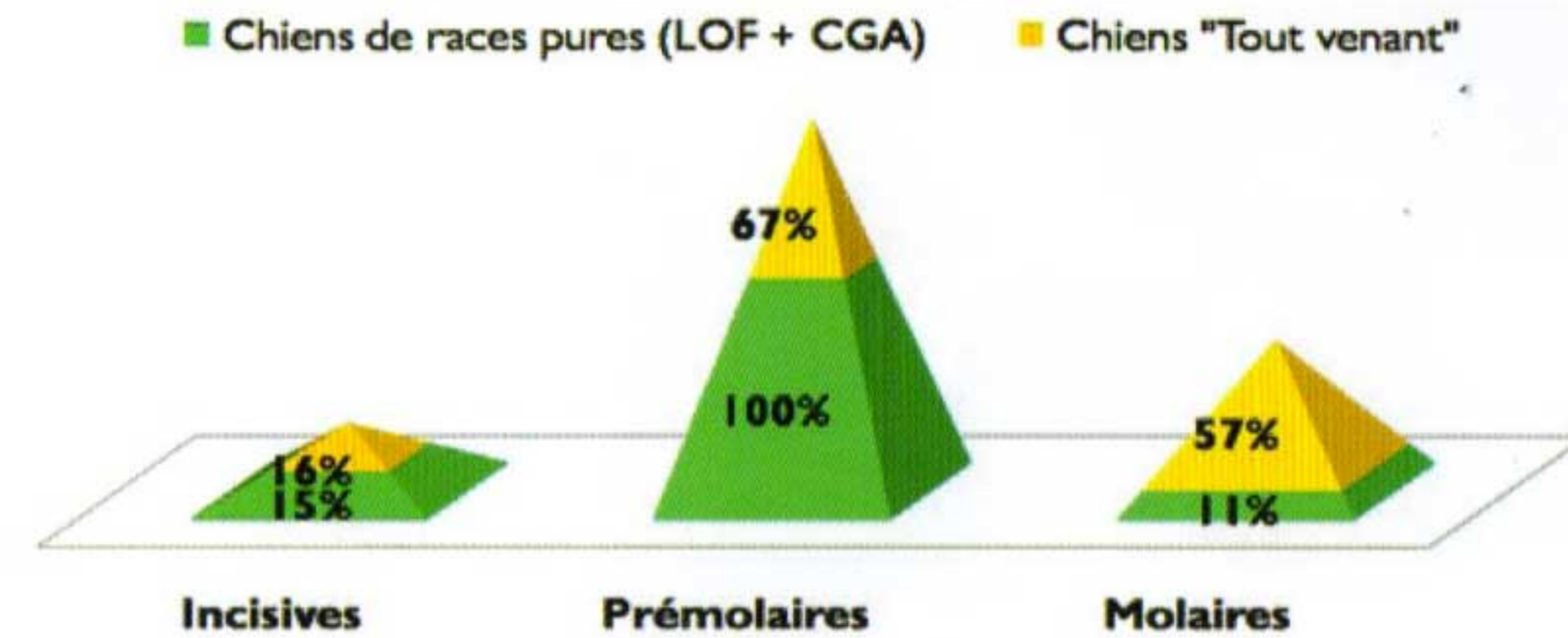


Figure 4 Fréquences d'oligodontie par catégories de dents

Prédisposition raciale mise en évidence chez le Dogue de Bordeaux

L'observation de la denture de 83 Dogues de Bordeaux présents lors de la Nationale d'Élevage 2015 aux Andelys a révélé une denture incomplète chez plus de la moitié de ces chiens (59%). Cette proportion est la plus importante parmi toutes les populations étudiées. Même si le standard de la race ne précise pas le nombre de dent, ni dans la rubrique tête, ni dans les défauts, et que ce caractère n'est donc pas préjudiciable pour la race, cet exemple est particulièrement intéressant car il affecte une dent qui est le plus souvent présente dans l'espèce canine, alors que ce type d'oligodontie est très peu noté, par ailleurs, dans les autres races étudiées (cf. figure 5).

L'oligodontie ne concerne pas les premières prémolaires ou les dernières molaires mais plus majoritairement les quatrièmes prémolaires inférieures (PM4-inf) (cf. figure 6 et photo 2).

% des chiens atteints d'oligodontie

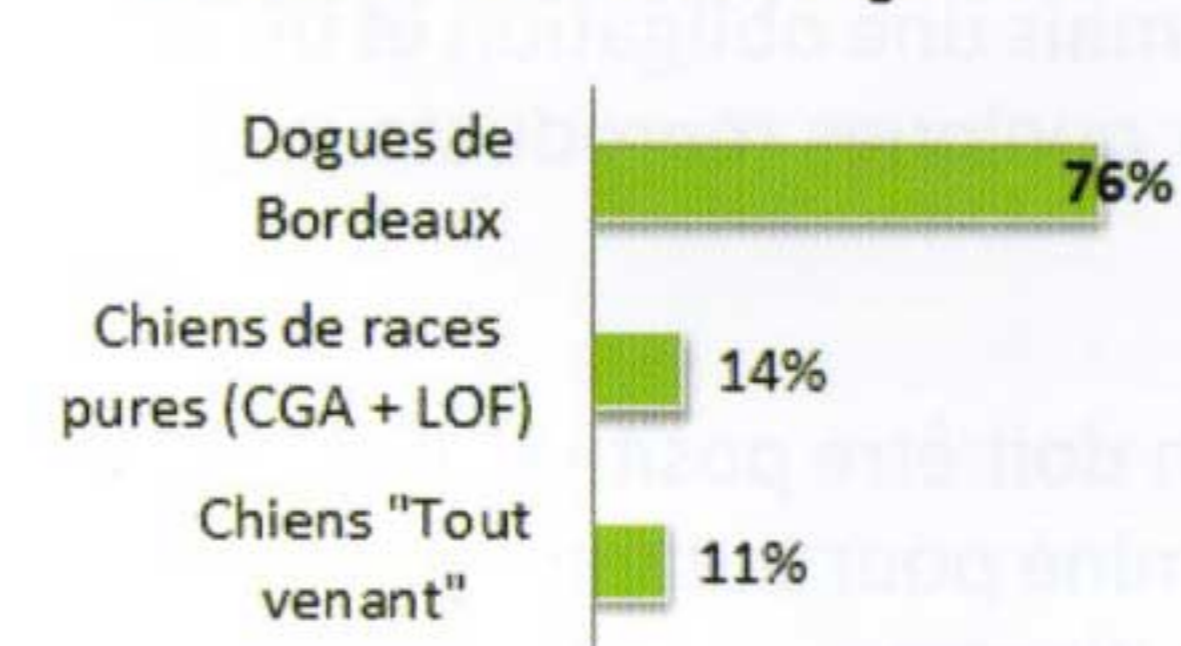


Figure 5 Proportion des chiens avec une ou deux PM4 inférieures absentes dans les différentes populations étudiées

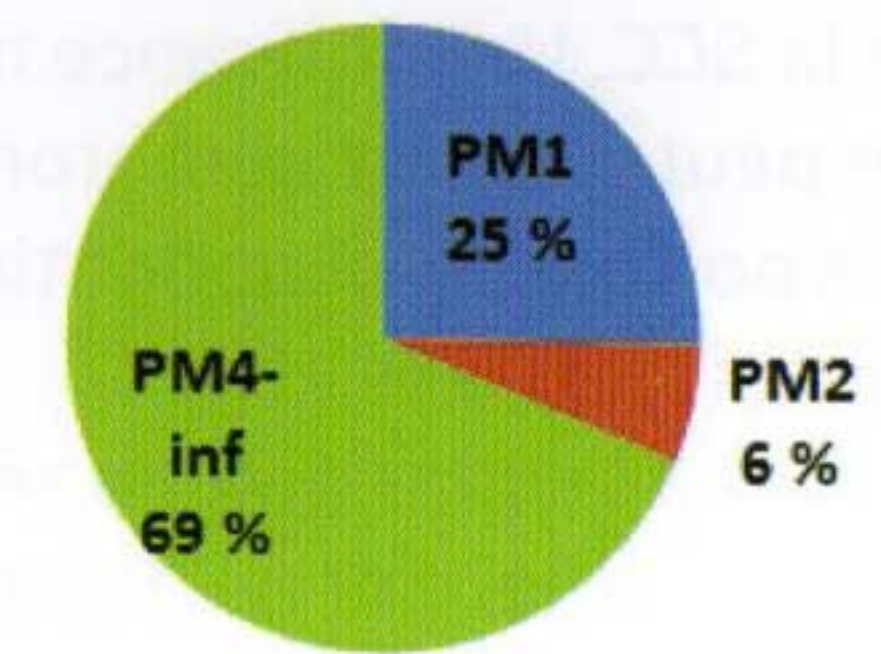


Figure 6 Répartition des dents absentes (agénésies dentaires) chez 83 Dogues de Bordeaux

Les Dogues de Bordeaux exposés lors de la Nationale d'Élevage sont issus de lignées reconnues dans lesquelles la sélection semble avoir participé au maintien de cette anomalie.

Alors que de nombreux auteurs nient encore le fait que l'oligodontie ait une composant génétique, et même si le déterminisme de la transmission n'est pas élucidé à ce jour; cet exemple racial montre de façon évidente que l'oligodontie a un support génétique indéniable.



Photo 2 : © Marie Hascoët, Oligodontie chez un Dogue de Bordeaux (la langue cache les dents prémolaires, mais le petit diastème en avant de la carnassière inférieure traduit l'absence de la PM4 inf.)

Les résultats de cette étude montrent que la sélection des chiens et la maîtrise de la reproduction influent sur les anomalies dentaires numériques. La sélection contribue à diminuer les anomalies dentaires numériques chez les chiens de races pures. Cependant cette sélection peut également mener à la transmission et au maintien de certaines anomalies au sein d'une race donnée. Le déterminisme génétique de la transmission de l'oligodontie reste à être précisé, et

des études ultérieures permettront peut-être d'en entrevoir les bases. Il est toutefois clair que les anomalies dentaires ont un support génétique : cette étude l'illustre parfaitement.

Si les futurs standards de la FCI autorisent des manques de PM1 et de M3 de façon logique dans des races où la denture n'est pas un critère fondamental, il devient important de souligner que dans toutes les races où un travail autour d'une denture complète (42 dents chez l'adulte) a été réalisé, une certaine baisse de la vigilance sur ces critères risque, à termes, de voir se transmettre des cas plus fréquents d'oligodontie.

Il ne faudrait donc pas baisser la garde dans ces races et mal interpréter les consignes de la FCI ou de la SCC. Une tolérance n'est jamais une obligation et un travail génétique de longue date peut s'avérer compromis par quelques reproducteurs jugés par ailleurs excellents, mais porteurs d'oligodontie.

Il faut enfin garder à l'esprit qu'une sélection doit être positive, le bon étant jugé avant le moins bon, mais ce dernier ne doit pas éliminé pour autant.

Les dents ne sont qu'un caractère parmi tant d'autre.

Lorsqu'une dent est absente et constitue un caractère quasiment racial (cf. absence de PM4 inf. chez le Dogue de Bordeaux) promouvoir la présence d'une denture complète devient un plus dans un schéma de sélection à l'avenir, mais ce n'est pas une fin en soi. L'oligodontie sur la PM1 et la M3 entre tout à fait dans le même cadre que ce qui vient d'être rappelé précédemment en termes de sélection.

Note informative du Comité Scientifique de l'Union des Kennel Clubs Nordiques

au sujet de la politique d'utilisation des tests génétiques en élevage canin

Note informative du Comité Scientifique de l'Union des Kennel Clubs Nordiques au sujet de la politique d'utilisation des tests génétiques en élevage canin

Les tests génétiques disponibles pour les différentes maladies canines ont augmenté de façon très importante dans les dernières années. Pour les éleveurs et les propriétaires de chiens, il est souvent difficile d'évaluer l'utilité et la fiabilité de ces tests. Même si les tests ADN offrent de nouvelles opportunités en élevage, leur usage pose également de nouvelles questions. Le fait qu'un test génétique soit disponible pour une maladie dans une race, ne signifie pas automatiquement qu'il soit parfaitement fiable, ou qu'une utilisation appropriée en soit faite dans la prise des décisions d'élevage.

Le Comité Scientifique de la Nordic Kennel Union (NKU) souhaite souligner que les tests génétiques doivent être utilisés avec bon sens et précaution en élevage canin. Les points suivants sont ceux destinés à servir de lignes directrices pour les éleveurs et les propriétaires de chiens des pays nordiques dans l'utilisation des tests génétiques.

Les tests génétiques – opportunités et défis

Le séquençage du génome canin en 2005 a marqué le début du développement rapide des tests génétiques pour le diagnostic de diverses maladies canines. Aujourd'hui, les laboratoires du monde entier fournissent des tests ADN pour de nombreuses affections, ainsi que pour les couleurs et d'autres caractéristiques.

Un test génétique peut être effectué à tout moment pendant la vie du chien et une seule fois, parce que le résultat ne changera pas dans le temps. Les tests génétiques pour les maladies monogéniques, notamment les maladies récessives autosomiques, permettent d'estimer si un chien pourrait être cliniquement atteint par une maladie spécifique avant l'apparition des symptômes. On peut également savoir en cas de déterminisme récessif si le chien est porteur de la mutation associée à la maladie (hétérozygote muté) et en conséquence susceptible de transmettre l'allèle responsable de cette maladie à sa descendance. Cette connaissance est particulièrement importante pour les maladies difficiles à diagnostiquer, qui se déclarent tard dans la vie et/ou sont d'une importance clinique majeure dans la race concernée.

La mise à disposition des tests génétiques permet une sélection plus adaptée afin d'éviter diverses affections. Grâce à cette nouvelle technologie, les sujets porteurs présumés d'allèle(s) responsable(s) d'une maladie peuvent être testés ; ils ne doivent pas être exclus de l'élevage pour des causes mal déterminées. Les porteurs peuvent être utilisés en tant que reproducteurs, s'ils sont accouplés avec un chien exempt de la mutation concernée. De plus, deux porteurs ne seront pas accouplés de façon accidentelle : on évite ainsi l'apparition de descendants atteints. Les tests génétiques sont également une aide au diagnostic pour les vétérinaires.

Il y a quand même des limites à l'usage des tests génétiques. Tous ceux qui sont proposés ne peuvent pas être considérés comme fiables et/ou appropriés pour être intégrés dans un programme d'élevage. L'utilisation d'un test ADN qui n'est pas dédié à la (aux) race(s) où on l'utilise, peut avoir comme conséquence l'exclusion inappropriée de reproducteurs d'un élevage ou, pire encore, un chien pourrait être faussement considéré comme exempt d'une mutation responsable d'une maladie.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles un test génétique peut ne pas être fiable ou approprié. Le contexte génétique de la maladie peut être plus complexe qu'initialement envisagé lors du développement du test (par exemple si d'autres gènes ou facteurs d'environnement sont impliqués), ce qui peut avoir comme résultat une divergence entre le génotype (le résultat du test) et le phénotype (la condition clinique) du chien. De plus, le test peut être validé pour une ou quelques races, mais pas pour d'autres. Le test peut aussi être non pertinent, dans le sens où la maladie ne se déclare pas ou est très rare dans la race étudiée. En utilisant un test qui n'est pas pertinent ou exact, on peut détourner l'attention des questions plus importantes concernant la santé et le bien-être de la race.

La NKU souhaite souligner que la pertinence d'usage d'un test génétique doit être évaluée en relation avec d'autres contraintes d'élevage, comme celles imposées par la pathologie de la race à laquelle il est dédié. On court le risque de se concentrer sur les contraintes faciles à « mesurer » et à enregistrer. Il est par conséquent très important que la stratégie globale d'élevage de chaque race précise clairement les priorités dans les objectifs d'élevage de la race. L'état de santé du chien et son espérance de vie par rapport à son statut génétique doivent être des composantes importantes dans cette hiérarchisation.

Des outils qui ne constituent pas la réponse à tout

Pour certaines maladies héréditaires, des symptômes identiques ou similaires peuvent être causés par des mutations différentes. En d'autres termes, la même maladie peut être causée par des fonds génétiques différents. Cela peut arriver dans une même race ou dans des races différentes, notamment entre les populations d'une même race élevées dans des pays différents.

Les études en génétique moléculaire des différentes maladies canines concernent surtout quelques races. Présupposer que la mutation responsable de la maladie est la même dans d'autres races que celles incluses dans l'étude initiale, amène souvent des résultats décevants. Les mutations qui causent une maladie spécifique peuvent varier d'une race à l'autre.

La maladie oculaire nommée atrophie progressive de la rétine (PRA – Progressive Retinal Atrophy) est un terme générique pour les formes variées d'atrophie de rétine, causées par diverses mutations. Dans quelques races (le Golden Retriever, le Berger australien...) plusieurs formes de PRA sont connues dans les mêmes populations. Il est donc possible qu'un chien exempt d'une mutation PRA soit porteur ou atteint d'une autre forme de PRA.

La validation des tests génétiques est une tâche complexe.

Non seulement les propriétaires et les éleveurs, mais également les responsables de races et les professionnels de l'élevage peuvent avoir des difficultés à trouver et interpréter l'information scientifique nécessaire afin d'apprécier si un test peut être considéré fiable et utile.

Actuellement il n'existe pas de réglementation pour mettre un terme à la commercialisation des tests dont l'usage est discutable. Dans beaucoup de cas, un complément d'information de la part des fournisseurs de tests serait nécessaire et devrait être exigé.

Un chien qui présente les signes cliniques d'une maladie invalidante ne doit pas être utilisé pour la reproduction, quels que soient les résultats des tests génétiques. La clinique doit toujours être le premier et principal facteur d'appréciation avant le test génétique.

Actions en fonction du mode de transmission

La majorité des tests génétiques concerne des maladies héréditaires de transmission simple, (maladies récessives autosomiques). Cela signifie que la maladie est due à une unique mutation, qui à l'état homozygote (mutation transmise par les deux parents) se traduira par des signes cliniques de la maladie. Un test génétique établira le statut d'un chien comme indemne, porteur ou atteint d'une mutation donnée. Un chien indemne n'a hérité la mutation qui provoque la maladie d'aucun de ses parents. Il ne sera donc pas affecté cliniquement par la mutation concernée, et il n'y a pas de risque qu'il la transmette à ses descendants. Un chien porteur a hérité la mutation d'un de ses parents : il est hétérozygote pour cette mutation. Le chien lui-même ne sera pas cliniquement atteint par la maladie, mais il peut transmettre la mutation à ses descendants. Un chien atteint d'une maladie génétique est homozygote pour la mutation et présentera probablement des signes cliniques de la maladie au cours de sa vie.

Grâce aux tests génétiques, il est possible d'utiliser un chien porteur en reproduction, à condition qu'il soit accouplé avec un chien exempt de cette mutation. Il est nécessaire, bien sûr, que le test soit fiable et qu'il soit précis. Afin de diminuer la prévalence de la mutation dans le temps, les chiens porteurs doivent être utilisés avec précaution en élevage.

Néanmoins, beaucoup de maladies canines dans de nombreuses races ont un fond génétique plus complexe : elles sont influencées par plusieurs gènes, ainsi que par des effets environnementaux. Même si on peut trouver une ou plusieurs mutation(s) avec un effet important sur l'expression de la maladie, il y a également d'autres gènes modificateurs ou facteurs d'environnement qui influencent le phénotype. Il est bien plus compliqué de fournir et d'interpréter des tests génétiques pour ces maladies polygéniques (hérédité quantitative).

Quand il existe un test pour une maladie complexe, la présence de la mutation ou des mutations testées peut impliquer un risque augmenté pour une affection spécifique ; toutefois, le niveau de risque de voir apparaître des signes cliniques est souvent flou. Tous les chiens génétiquement atteints ne vont pas présenter des symptômes, loin s'en faut. En plus, le test ne fournit pas d'information quant aux autres facteurs de risque génétique, dont le chien pourrait être porteur, ou quant au rôle des facteurs environnementaux sur le phénotype.

Pour quelques mutations impliquées en pathologie génétique quantitative, la pénétrance peut n'être que de 2 à 5%. Cela veut dire que pour un chien présentant ce type de mutation spécifique, le risque de présenter des symptômes cliniques de la maladie ne sera que de 2 à 5%.

Dans quelques cas, des maladies héréditaires considérées initialement comme ayant un mode de transmission récessif autosomique simple, ont montré un fond génétique finalement plus complexe.

Il peut être difficile pour un éleveur ou un propriétaire de chien de trouver les informations concernant le mode de transmission d'une maladie génétique, ou d'apprécier si l'efficacité d'un test génétique a été correctement validée. Les pages web des laboratoires peuvent fournir quelques conseils. Si le caractère est décrit comme présentant une pénétrance incomplète, ou si le résultat du test pour les chiens atteints génétiquement parle d'un risque accru de maladie, il est recommandé d'être prudent et de chercher des informations supplémentaires avant d'utiliser le test.

Un risque majeur dans ce cas est que de potentiels reproducteurs soient exclus pour de mauvaises raisons, ou que le test catégorise de façon erronée des individus comme indemnes de la maladie, alors que ces derniers pourraient posséder d'autres facteurs de risque génétique.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

De plus, si l'allèle à risque qu'on teste est fréquent dans la population, le pool génétique pourra être sévèrement diminué en excluant un trop grand nombre d'individus de la reproduction.

L'approche générale de la NKU est de déconseiller l'utilisation des tests génétiques pour des affections dont la transmission génétique n'est pas claire. Les tests pour des maladies influencées par plusieurs gènes devraient être utilisés uniquement dans les cas où des publications scientifiques ont établi que la mutation ou les mutations détermine(nt) un risque significatif connu de maladie, et à condition que la maladie ait une expression clinique importante dans la race concernée.

Tests combinés pour plusieurs maladies

Un phénomène relativement nouveau sur le marché des tests ADN est lié à la commercialisation par les laboratoires de plusieurs tests ou de tests combinés pour plusieurs mutations. Plusieurs tests génétiques pour diverses maladies, ou autres applications sont combinés dans un package unique, proposé à certains clubs de races ou rarement à toutes les races. Ainsi, le propriétaire ou l'éleveur recevra les résultats génotypiques de ses chiens, concernant différentes mutations, dont le nombre peut varier d'une douzaine à plus de 100.

Il apparaîtrait convenable et rentable d'obtenir un grand nombre d'informations possibles sur le patrimoine génétique du chien. Pourtant, les résultats de ces « multi-tests » sont souvent difficilement interprétables, d'une valeur limitée voire trompeuse pour l'élevage.

Il faut souligner que les éleveurs et les propriétaires de reproducteurs doivent prendre en compte le résultat du test dans l'élevage, même si plusieurs des mutations incluses ne sont pas suffisamment validées ou n'ont pas d'intérêt pour la race en question.

En conséquence, les résultats de tests non fiables, ou l'information génotypique pour des affections non pertinentes, peuvent entraîner des conséquences négatives pour le pool génétique et le développement d'autres caractéristiques dans l'objectif d'élevage.

Dans quelques races, spécialement celles à faible effectif, l'utilisation de ces « multi-tests » risque de poser de sérieuses difficultés dans la recherche de chiens reproducteurs avec des génotypes compatibles, par rapport à toutes les mutations incluses.

A la lumière des éléments ci-dessus, la NKU est réticente quant à la promotion de l'utilisation des « multi-tests » et des « packages » de test combinés actuellement disponibles. Cette position se fonde sur le manque de validation et/ou de pertinence de quelques-unes des mutations dépistées par ces « packages », ainsi que les conséquences négatives potentielles sur l'objectif général de l'élevage, d'utiliser sans discernement des tests génétiques inadéquats.

La NKU recommande plutôt aux éleveurs et propriétaires de chiens d'effectuer le(s) test(s) pour la ou les mutation(s) spécifique(s) significative(s) pour la race respectives, à condition que le(s) test(s) soit(soient) validés.

La NKU souligne qu'il est important que les éleveurs et propriétaires de chiens évaluent attentivement l'utilité et la fiabilité des tests génétiques avant de les faire effectuer. Il faut utiliser uniquement les tests correctement évalués pour des maladies qui ont une pertinence clinique dans la race à laquelle (auxquelles) ils sont dédiés.

Aucun chien, aucune créature vivante n'est complètement exempte de mutations associées aux maladies. L'utilisation inconsidérée de tests ADN peut, dans le pire des cas, avoir des effets négatifs sur la santé de la race et son pool génétique.

Si vous avez des doutes, nous vous prions de contacter votre club de race pour un complément d'information.

La reproduction, même partielle de textes ou illustrations (photos et dessins) est interdite sans accord écrit de la SCC

Politique générale concernant l'application des tests génétiques en élevage canin

Au vu des informations ci-dessus, le Comité Scientifique de la NKU souhaite faire la déclaration générale suivante concernant l'application des tests génétiques en élevage canin :

Les tests génétiques sont un excellent outil en élevage canin pour améliorer la santé d'un effectif, à condition que ces tests soient fiables, pertinents et utilisés avec sagesse. Les éleveurs et propriétaires de chiens doivent évaluer avec attention les bénéfices et les conséquences d'un test génétique avant qu'il soit effectué.

Une attention exclusive ou exagérée pour les résultats de tests ADN peut avoir comme conséquence que d'autres affections importantes ou caractéristiques soient négligées. Le Comité Scientifique de la NKU souligne que le programme d'élevage doit se fonder sur la prévalence et la gravité des maladies héréditaires, plutôt que sur la disponibilité des tests génétiques. Si une maladie ne constitue pas un problème clinique dans la race et/ou si le test ADN proposé n'est pas validé ou exact, mieux vaut s'abstenir de tester le chien.

Si on ne respecte pas ces principes, il existe un risque évident d'exclure de potentiels reproducteurs pour des motifs incertains ou erronés, et ainsi de réduire la variabilité génétique. Il est important de garder à l'esprit que l'élevage canin ne se résume pas aux maladies spécifiques des différentes races et que les tests génétiques, même s'ils sont nombreux aujourd'hui, ne rendent pas une image globale des sujets.

Sofia Malm, pour le Comité Scientifique de la NKU

**FORMULAIRE D'EVALUATION
(Lutte contre les hypertypes)**

| | |
|-----------------------|--|
| Race/variété | |
| Code FCI | |
| Nom du juge: | |
| Lieu de l'exposition: | |
| Date de l'exposition: | |

La race mentionnée doit être l'une des races répertoriées dans le document "Lutte contre les Hypertypes, Guide des bonnes pratiques" diffusé par la Société Centrale Canine.

Il vous est demandé de remplir ce document en accord avec les points cités pour les races mentionnées.

Il est impératif de compléter le formulaire pour ces races.

Vous devez ensuite le faire parvenir au secrétariat de la Société Centrale Canine qui enregistrera les données collectées.

Nombre de chiens présentés: _____

Qualificatifs décernés:

____ x Assez prometteur ____ x Prometteur ____ x Très prometteur

____ x Insuffisant ____ x Bon ____ x Très Bon ____ x Excellent ____ x Disqualifié ____ x Non jugé

J'ai relevé les défauts majeurs suivants, mentionnés dans le document "Lutte contre les Hypertypes,

_____ Nbre de chiens _____

_____ Nbre de chiens _____

_____ Nbre de chiens _____

Commentaires: _____

FORMULAIRE D'EVALUATION (Lutte contre les hypertypes)

 SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
155, Avenue Jean Jaurès
93 535 Aubervilliers Cedex
http://www.centrale-canine.fr

| | |
|-----------------------|--|
| Race/variété | |
| Code FCI | |
| Nom du juge: | |
| Lieu de l'exposition: | |
| Date de l'exposition: | |

La race mentionnée doit être l'une des races répertoriées dans le document "Lutte contre les Hypertypes, Guide des bonnes pratiques" diffusé par la Société Centrale Canine.
Il vous est demandé de remplir ce document en accord avec les points cités pour les races mentionnées.
Il est impératif de compléter le formulaire pour ces races.
Vous devez ensuite le faire parvenir au secrétariat de la Société Centrale Canine qui enregistrera les données collectées.

Nombre de chiens présentés: _____

Qualificatifs décernés:

____ x Assez prometteur ____ x Prometteur ____ x Très prometteur

____ x Insuffisant ____ x Bon ____ x Très Bon ____ x Excellent ____ x Disqualifié ____ x Non jugé

J'ai relevé les défauts majeurs suivants, mentionnés dans le document "Lutte contre les Hypertypes,

_____ Nbre de chiens _____

_____ Nbre de chiens _____

_____ Nbre de chiens _____

Commentaires: _____

FORMULAIRE D'EVALUATION (Lutte contre les hypertypes)

 SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
155, Avenue Jean Jaurès
93 535 Aubervilliers Cedex
http://www.centrale-canine.fr

J'ai constaté les défauts suivants:

- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Equilibre | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Mouvement | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Respiration | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Dentition | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Yeux | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Poil | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Toilettage | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Obésité | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Tempérament | Nbre de chiens _____ |
| <input type="checkbox"/> Comportement | Nbre de chiens _____ |

Commentaires: _____

Selon vous, cette race doit-elle figurer sur la liste des races nécessitant une attention particulière en ce qui concerne la santé et le bien-être?

Oui, à mon avis cette race doit demeurer sur la liste.

Non, selon moi, cette race peut être retirée de la liste, car:

Avez vous des remarques complémentaires au sujet des races mentionnées sur la liste figurant dans le document "Lutte contre les Hypertypes, Guide des bonnes pratiques" ou sur la manière dont la Société Centrale Canine traite le sujet de la Santé et du Bien-être des chiens de pure race?

Date: _____

Signature: _____